



Saint-Maurice, 3 octobre 2008

Membres de l'ADEREST

Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'ADEREST du 3 octobre 2008

Présents : 35

Pouvoirs : 20

Ordre du jour :

1. Vote de renouvellement de deux postes au conseil d'administration
2. Demandes d'adhésion depuis l'AG de mars 2006
3. Changement des statuts de l'ADEREST
4. Rapport moral
5. Rapport financier
6. 12^{ème} colloque de l'ADEREST à Besançon les 16 et 17 mars 2009
7. Divers

1. Vote de renouvellement d'un poste au conseil d'administration

Pour les élections 2008, il y avait deux postes à pourvoir.

Les sortants en 2008 étaient :

- Poste de Yuriko Iwatsubo (non rééligible en 2008),
- Poste de François Becker (non rééligible en 2008).

Les deux candidats 2008 sont :

- Anne Chevalier (épidémiologiste au DST/InVS)
- Nathalie George (médecin du travail à Yvelines Santé Travail).

Résultats du vote :

- 83 votants sur 200 adhérents
- 81 votes exprimés pour les deux postes

Elus

- Anne Chevalier: 79 voix
- Nathalie George: 79 voix

Les postes d'A Chevalier et de Nathalie George sont pourvus jusqu'en 2012. Tous les deux sont rééligibles à cette date.

2. Demandes d'adhésion depuis l'AG du 22 novembre 2007

Depuis la dernière Assemblée Générale du 22 novembre 2007, l'association a accueilli 3 nouveaux membres :

DCh

1

Nom	Profession	Société	Date d'adhésion
Vacquier Blandine	Doctorante en épidémiologie	IRSN	Janvier 2008
Brière Julien	Chargé de projet	InVS	février 2008
Godard Véronique	Assistante recherche clinique	AP-HP	1/10/2008

3. Changement des statuts de l'ADEREST

On rappelle que le point 6 des statuts a été modifié lors de l'AG extraordinaire du 6 février 2008.

Le point 6 est modifié comme suit :

La qualité de membre de l'Association se perd :

- par décès,
- par démission, notifiée au Président du Conseil d'Administration
- par non paiement de la cotisation durant trois années consécutives,
- par radiation, prononcée par le Conseil d'Administration, pour manquement aux présents statuts ou autre motif grave, le membre intéressé ayant été préalablement par lettre recommandée appelé à fournir des explications et pouvant faire appel devant l'Assemblée Générale.

4. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par le Président, François Becker:

Les principaux événements depuis novembre 2007

- réussite du 11^{ème} colloque de l'ADEREST à Nantes en novembre 2007
- organisation de la 3^{ème} journée thématique de l'ADEREST le 3 octobre 2008. Pour cette journée, une enquête a été réalisée par l'ADEREST auprès des congressistes de Tours en juin 2008 sur l'épidémiologie en santé travail et les services de santé au travail
- subvention sous forme d'une bourse de 1500 euros pour Mme Fauzia Kamen, épidémiologiste en Algérie, pour sa participation au congrès d'EpicoH qui s'est tenu au Costa Rica en juin 2008.
- analyse critique et prise de position de l'ADEREST vis-à-vis du rapport Légeron/Nasse sur les risques psychosociaux au travail. Le document rédigé par l'ADEREST est consultable sur le site internet.
- site Internet de l'ADEREST : difficultés de la maintenance par les membres du CA. Le président F Becker propose de rémunérer une personne pour la maintenance et mise à jour du site 10H/mois. Les membres présents à l'AG soulignent le fait que l'existence du site n'a pas été largement diffusée aux adhérents.
- Envoi aux adhérents ayant payé leur cotisation 2007 du numéro spécial de la RESP publiant les recommandations de bonne pratique en épidémiologie

- L'organisation du 12ème colloque de l'ADEREST à Besançon les 16 et 17 mars 2009.

Une discussion s'engage avec les adhérents.

Concernant l'étude nationale préconisée dans le rapport Légeron/Nasse, Serge Volkoff informe les adhérents que Michel Gollac, sociologue, directeur de recherche au laboratoire de Sociologie Quantitative du CREST (Centre de Recherche en Economie et Statistique), participera à la réalisation de cette étude nationale.

Annette Leclerc, Ellen Imbernon et Serge Volkoff informent qu'ils ont accepté de participer au collège des experts de ce projet.

F Becker regrette que la « réaction » de l'ADEREST à ce rapport ait nécessité plusieurs semaines de réflexions et qu'à ses yeux le document n'a pas eu l'impact qu'il aurait dû avoir auprès des publics. Mais en fait le document de l'ADEREST a été repris dans des quotidiens médicaux.

Marcel Goldberg pense que le document de l'ADEREST garde toute sa valeur car il sera pris en compte dans la suite des événements.

Dominique Chouanière souligne la dimension nouvelle de l'ADEREST de pouvoir porter le débat sur la place publique en formulant une réponse collective à un événement pour lequel un individu ne pourrait pas formuler de réponse à cause de son affiliation à une institution spécifique.

Il serait important d'avoir maintenant le réflexe « ADEREST » à chaque fois qu'il sera question de problèmes de santé-travail.

Certains membres rappellent les problèmes qui auraient pu être discutés au sein de l'ADEREST.

- Serge Volkoff : rapport par Jean-François Poisson sur la pénibilité au travail
- Ellen Imbernon : difficultés que l'InVS a rencontrées pour mener à bien une expertise scientifique préalable à la modification d'un tableau des maladies professionnelles (formaldéhyde), difficultés rencontrées avec tous les partenaires sociaux.

Les membres présents actent le fait que dorénavant une heure supplémentaire sera consacrée à l'ordre du jour de l'AG de l'ADEREST pour discuter des thèmes d'actualité et réaffirment leur approbation sur cette nouvelle orientation de l'ADEREST, à savoir : communiquer dans l'espace public sur les sujets de santé au travail.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport financier

Dominique Beaumont a présenté le bilan financier de l'ADEREST.

Le Compte d'exploitation 2007 fait état d'un gain de 1769,03 euros sur le Compte Courant, ce qui n'était pas le cas en 2006 où nous supportions encore les répercussions financières du bilan de Bordeaux.

En 2007, nous avons bénéficié du solde positif de Lille. Nous avons aussi perçu 1335 euros de 89 cotisations 2007, et 365 euros de cotisations en retard.

Nous avons versé une avance pour Nantes, les autres dépenses ayant été liées aux CA et CS.

Le solde Compte Courant au 31 12 2007 est de 3721,91 euros

Le solde Compte Epargne au 31 12 2007 est de 9649,68 euros.

Le compte d'exploitation 2008 pas encore clos sera présenté à la prochaine AG.

Le budget prévisionnel 2009 prévoit 47300 euros de dépenses, essentiellement 42000 euros de dépenses pour le Congrès de Besançon, 2000 euros de frais liés aux CA et 3000 euros pour développer le site internet de l'association. C'est un poste que nous devons développer.

Nous prévoyons 1220 euros de recettes avec 80 cotisations payées. Avec 5000 euros de recettes du colloque de Nantes que nous pouvons prévoir au moment de l'établissement du budget prévisionnel, nous pouvons compter que notre budget est équilibré avec 137 inscriptions de 300 euros (41100 euros de recette).

Bilan financier du Colloque de Nantes. Dernières nouvelles

Le bilan positif du colloque de Nantes en novembre 2007 inclut aussi l'aspect financier puisque nous venons d'avoir les dernières nouvelles financières du Colloque par Comité d'Organisation.

Le résultat financier final sera de 9390,19 euros, avec 173 inscriptions payés.

Bravo aux Nantais.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

6. 12ème colloque de l'ADEREST en 2009

Geneviève Marguet informe l'AG que l'annonce du colloque, les formulaires d'inscription et de soumission de résumé seront adressés aux adhérents dès la semaine prochaine.

7. Divers

Pas de question soulevée.

8. Prochaine assemblée générale ordinaire

Elle se tiendra lors du colloque de l'ADEREST en mars 2009 à Besançon.

Yuriko Iwatsubo
Secrétaire Générale de l'ADEREST

D.Ch.

